

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

THS DUPERRÉ,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 2 Mars 1901.

## La réforme scolaire

Depuis quelques mois on voit de temps en temps sur certains journaux des articles équivoques réclamant des réformes scolaires. Sans connaître absolument l'*animus* de ces journaux, il nous semble que ces articles signés d'un Z. ou d'une autre lettre de l'alphabet et formulant quelque plainte en de dolentes périodes ne disent rien qui vaille. Ces journaux périodiquement reviennent à ces plaintes comme s'ils souffraient d'un mal chronique, et nous avons fini par nous demander s'il n'y a pas là-dessous une entente pour préparer l'opinion à quelque réforme radicale comme on en a déjà tenté.

Nous voulons bien croire que non, et que l'on n'a pas l'intention de demander quelque loi comme celle du ministère de l'Instruction publique, par exemple, et dont nous n'ayons que faire.

Comme question de fait, nous ne sommes pas le moins du monde fâché de voir que l'on s'occupe de l'éducation, facteur vital dans la formation d'un peuple ; mais ce que nous voulons, c'est que l'on respecte notre système d'Instruction publique, tel qu'il existe avec son Conseil et son Surintendant. Qu'on dise qu'il y a à l'améliorer, à en perfectionner le fonctionnement, que les institutrices et les institutrices ne sont pas assez payés, que les bambins ne sont pas assi-

mus à l'école (ce qu'on a du reste exagéré déjà un brin), que les parents retirent leurs enfants trop jeunes de l'école, c'est fort bien ; que l'on prenne des moyens légitimes pour arriver à la plus grande perfection possible, nous en sommes ; mais si l'on vient nous montrer la destruction de notre système actuel d'éducation, qui fait l'admiration des autres peuples, comme la panacée universelle qui doit remédier à tous les maux, halte-là ! Nous dirons qu'on veut nous berner, et que la campagne de réforme commencée n'est qu'un trompe-l'œil pour ravir aux parents et à l'Église les droits imprescriptibles que la nature et Dieu leur ont donnés dans l'éducation de l'enfance.

Ramener par exemple la question d'un ministère de l'Instruction publique, il est presque superflu de le rappeler, c'est vouloir annihiler le rôle du Conseil de l'Instruction publique et partant—que l'on y mette les tempéraments que l'on voudra—enlever pratiquement au conseil son influence et son action pour transporter au gouvernement le contrôle de l'éducation ; c'est conséquemment substituer l'État à la famille et à l'Église.

Nous trouvons, nous, qu'il y a un moyen très simple de faire parfaitement fonctionner notre système d'éducation : c'est de voter au conseil de l'Instruction publique tout l'argent dont il a besoin. Personne dans le pays ne doute que ce corps vénérable n'ait la compétence et la discrétion voulues pour répartir sagement ces octrois, et en faire bénéficier totalement la cause de l'éducation. Nous croyons savoir que la législation actuelle entend s'occuper de questions d'intérêt temporel où il n'y a pas de conflit à craindre avec l'Église, plutôt que de s'arroger le droit de contrôler l'éducation qui encore une fois appartient à l'Église et aux parents, tenus sur ce point en dehors des fluctuations de la politique.

Ce que nous écrivons ici s'adresse plutôt à ces journalistes inquiets, turbulents et la plupart ignorants, qui rêvent pour cette Province l'état de choses où se débat si tristement la France aujourd'hui. Nous avons confiance que nos hommes publics comprennent mieux les vrais intérêts de la nation canadienne-française, dont l'a-

venir est si brillant si elle continue de se développer sous le regard et la protection de Celui à qui toutes les nations ont été données en héritage.

LIVIUS.

## Canadienne française pur sang

À dix minutes du village de Jonquière, au pied d'une chute de la Rivière au Sable, on pouvait compter un soir janvier dernier une centaine de personnes qui remplissaient l'air de leurs joyeux hurras. Nombre de mes lecteurs se disent déjà "Tiens ! il y a eu joute de hockey à Jonquière ;" *au bord de la rivière*, tout juste ! D'autres pensent que c'est une mascarade ; *le soir*, c'est bien ça. D'autres enfin plus sérieux se disent "Ah ! les conseillers de Jonquière ont triomphé ;" *des hurras, en janvier*, c'est clair !

Chacun parle de ce qu'il aime, mais vous n'y êtes pas ; c'était une cérémonie religieuse : la bénédiction de la fabrique de pulpe de Jonquière. M. l'abbé F.-X. Belley, V.G., avait bien voulu faire lui-même cette bénédiction. Il était accompagné de MM. les abbés H. Kéroack, H. Marceau et de quelques prêtres du Séminaire. "Notre secours est dans le nom du Seigneur," dit le prêtre en surplus, "qui a fait le ciel et la terre" répondirent cent voix franches et viriles. Ensuite suivirent *l'Ave Maria Stella* et le *Magnificat*. Tout le monde chantait par cœur. "Vos paroissiens savent par cœur toutes les hymnes et tous les cantiques ?" — Un grand nombre, me dit M. le curé ; ils viennent à la grand-messe et aux vêpres tous les dimanches, vois-tu. — "Je comprends". Tous, prêtres et gens qui savent par cœur presque tous les cantiques à la Sainte-Vierge, ont demandé à Dieu de répandre ses faveurs en général sur l'industrie de la pulpe qui sera dans cette partie du Canada la sœur chérie de l'agriculture, et en particulier sur cette nouvelle fabrique, de continuer de la bénir comme il l'a fait depuis le commencement.

Cette fabrique, comme vous le savez tous, est située sur la rive gauche de la rivière au Sable, un demi mille en aval du village de Jonquière. C'est sans contredit une des plus belles fabriques du pays. Celui qui l'a construite a profité non seulement de son vaste talent d'ingénieur et de ses propres inventions, mais de toutes les améliorations qui se font tous les jours dans cette industrie et même des défauts que son coup d'œil juste et prompt a pu découvrir dans d'autres établissements du même genre. M. Joseph Perron, qu'il nous fait plaisir de nommer, s'est acquis une réputation de mécanicien de première classe. Il a su avec une rare habileté, non pas poser des machines toute prêtes ou suivre les données d'un ingénieur anglais, mais faire lui-même tous les plans et devis, calculer la force de la chute, déterminer la grosseur du tuyau et la grandeur des turbines ; en un mot dis-